

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 18 JUIN 2026

Délibération 2026-08

Projet de délibération 2026-08 : après discussion, Le Conseil d'Administration réuni en séance, donne délégation de pouvoir et de signature à la Présidente de l'Agence d'urbanisme, au Trésorier en cas d'absence du Président, au Vice-Président, en l'absence du Trésorier :

- pour négocier les missions et les accompagnements, notamment dans le cadre du programme de travail partenarial
- pour signer les conventions de partenariat et les conventions financières avec les adhérents de l'Agence
- pour engager les demandes de versement de subventions
- pour signer les contrats du programme sectorisé.

Audrey Gatian
Présidente

